

Lettre ouverte en réponse au document de M. Alain Pachoud « une nouvelle résidence seniors dans le quartier Croix Blanche »

Nous tenons à revenir sur la caricature grossière et mensongère présente dans le document de M. Alain Pachoud formulée ainsi: « **la municipalité de 2010 avait vocation à créer des HLM bas de gamme sans aucune considération pour les futurs occupants et les habitants du quartier.** »

Rappelons les faits :

-1974 : les Impôts s'installent à Aulnay dans un immeuble de 3 étages avenue de la Croix Blanche.
-1999 : le centre est transféré à Blanc-Mesnil. Rien n'est fait jusqu'en 2008 alors que le prix du terrain grimpe. Le bâtiment est pillé et le site devient un point de deal.

-2008 : la nouvelle municipalité avec G. Ségura signe une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France, l'EPFIF qui rachète les 4 240 m² pour la Ville.

-2011 : démolition du bâtiment. 1^{ère} réunion publique : les habitants rejettent le projet proposé.

-Juin 2012 : création d'un Comité de pilotage de 20 personnes avec des habitants, des représentants d'associations locales, des conseils de quartiers, des élus de tous les bords politiques pour construire un projet d'aménagement viable, cohérent et respectueux de l'environnement.

-Oct. 2013 : après plus d'un an de travail commun, vote en conseil municipal du projet retenu
Les points forts : **respect du Plan Local d'Urbanisme , chênes sauvegardés, construction d'un lotissement de petites unités, au total 45 logements de 65 m²** dont des petits pour les jeunes ou les seniors, hauteur maximale de 11 m et de nouveaux locaux pour la mairie annexe. Pour respecter la convention avec l'EHPIF, il est prévu 20% de logements sociaux soit **seulement 12 sur les 45 !**

En 2014, la nouvelle municipalité de Bruno Beschizza cesse toute concertation. Pourtant, dès 2015, tout devenait plus facile pour un maire tel que Beschizza qui refuse la mixité sociale puisque **Pécresse levait l'obligation des 20% de logements sociaux sur les terrains achetés par l'EPFIF.** 2018, les arbres disparaissent du nouveau PLU en tant qu'arbres remarquables, on abat ceux qui meurent sous des tonnes de matériaux déposés à leur pied.

2020, le Maire fait miroiter l'idée de la construction d'un établissement supplémentaire à Aulnay pour les anciens mais ce ne sont que des paroles en l'air.

Printemps 2022, les élus de l'opposition et la population découvrent en conseil municipal et en conseil de quartier, **qu'il ne s'agit pas d'un nouvel établissement. C'est seulement la reconstruction sur le terrain de l'ancien hôtel des impôts du Foyer des Cèdres situé actuellement au bord du canal, un foyer qui sera démoli au lieu d'être rénové.**

Il s'agit donc d'une **opération immobilière intéressante ! les rives du canal sont devenues très attractives pour les promoteurs !** Combien de logements luxueux et à quel prix ? Qui va gérer le nouveau foyer et quel sera le montant des loyers pour les anciens résidents, pour les quelques nouveaux ? Y aura-t-il accès à la propriété ?

On a montré aux résidents du foyer actuel des logements neufs, des salles communes. On espère qu'ils ne seront pas déçus, quittant un foyer plus petit, des espaces verts, un lieu de promenade, pour une barre de près de 100 logements le long d'une rue dans un quartier pavillonnaire.

Qu'en pensent les riverains mis devant le fait accompli ?

Les élus socialistes d'Aulnay-sous-Bois,
Oussouf SIBY et Guy CHALLIER